

Sur les sentiers de la mémoire

L'histoire de la Grande Guerre était à l'honneur ce week-end sur les chemins de la Thiérache et du cœur historique de Guise.

Une journée intitulée, « Sur les sentiers de la Mémoire, » organisée par l'association du commandant Henri Maurel « La cavalerie dans la première bataille de la Marne » avec le concours du « Souvenir Français » antenne de Guise et des historiens locaux. Cette journée a rassemblé 90 personnes.

Le matin, les randonneurs ont pu marcher à travers Audigny et ces sentiers remplis d'événements historiques relatifs à la première guerre mondiale.

Il y a eu un dépôt de gerbe au monument communal et au

cimetière de la Désolation

Le périple s'est conclu par le déjeuner à Audigny dans la salle communale. L'après-midi, le groupe s'est donné rendez-vous à la porte de Paris au château fort de Guise. Un hommage a été rendu aux soldats anglais abattus pendant la première guerre mondiale.

Jean Husson, membre de l'association de recherches culturelles historiques et ethnographiques de Guise et passionné d'histoire, a offert une visite commentée de l'exposition organisée par l'ARCHE. La marche s'est terminée au monument dédié à Charles Lanrezac dont les actions militaires, à Charleroi et Guise, ont permis de remporter la bataille de la Marne.



Les randonneurs et les élus devant le monument consacré à Charles Lanrezac

Jean-Jacques Debadier, représentant de l'association du Souvenir français à Guise, a profité du passage des randonneurs dans l'enceinte du château pour rappeler un fait historique important, relatif à la première guerre mondiale.

Il s'agit du massacre de 11 Anglais abrités par le tisseur d'Iron. Une stèle à l'initiative de l'anglais Hedley Malloch a été érigée dans l'enceinte du château-fort de Guise en 2011.

Pour raviver les mémoires, M. Debadier a rappelé le contexte en s'appuyant sur une lettre du responsable allemand Waechter qui ordonna l'exécution de ces soldats ainsi que l'emprisonnement des Français qui les avaient aidés. « C'est une fusillade qui dépasse les règles de la guerre. On ne fait pas fusiller des prisonniers de guerre comme ça, » a tenu à souligner cet érudit.



L'hommage aux soldats anglais dans l'enceinte du château.